

Voici une contrée dont des édifices attestent qu'elle a été appréciée de nos ancêtres :

Le Menhir du Grand Berger. Il témoigne de l'occupation du territoire en des temps reculés. Des recherches archéologiques dans la carrière voisine du Gros Chêne ont permis la mise à jour de deux foyers paléolithiques.

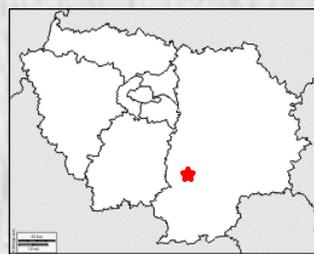
L'ancienne ferme des Joies : petite ferme fortifiée entourée de douves pour se protéger. Autres traces de douves dans le secteur forestier.

L'église Saint Germain d'Auxerre : Edifiée fin du XII^{ème} siècle par les moines Bénédictins Saint-Père de Melun (1134) Cet oratoire fut dédié à Saint Acire.

Et la situation du site est à l'origine de 2 constructions particulières dont la 1^{ère} est plutôt unique :

Le CTM (centre de transmission marine) de Saint-Assise : Antenne construite sur le plateau en 1921 et destinée à transmettre la radio au travers le monde entier. Elle a été réquisitionnée et transformée en 1941 par la Kriegsmarine en émetteur récepteur radio très basse fréquence (traversant les masses d'eau) à destination des sous-marins en plongée. Elle est depuis utilisée aux mêmes fins par la Marine Nationale. Ses 10 pylônes supportant l'antenne mesurent 250m de haut Ils sont un excellent point de repère à des dizaines de km à la ronde.

Le barrage des vives eaux : Construit en 1860-1864. Abîmé durant la seconde guerre mondiale, restauré plusieurs fois depuis, il a été reconstruit 50 m en amont entre 2014 et 2018 : Tirant d'eau à vannes à clapets automatisés par vérins, écluse en rive gauche et passe à poissons en rive droite. Une passerelle piétonne est ouverte au public. Hauteur de chute de 2.90m.



Voir carte IGN n°

Départ : Entrée de la mairie de Boissise la Bertrand, rue François Rollin
GPS : Lat. Long. : 48.3140, 2.3518
UTM : 31U 0469614 5375050

Accès : Boissise -La-Bertrand, à 7 km à l'ouest de Melun par la D39E3

Informations pratiques : Tous commerces

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détrit.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Boissise-la-Bertrand Boucle du menhir du Grand Berger



Le Menhir du Grand Berger – Photo CP ©

Ce parcours vous mènera tranquillement du bord de Seine au plateau à l'ouest de Melun, au travers une zone boisée. C'est une relique de l'arc forestier du IX^e s. au sud et à l'est de Paris, englobant les bois de Livry, Bondy, Vincennes, Sénart et Rougeaux.



9,7 km



3 h 1/4



Fuschia



Facile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

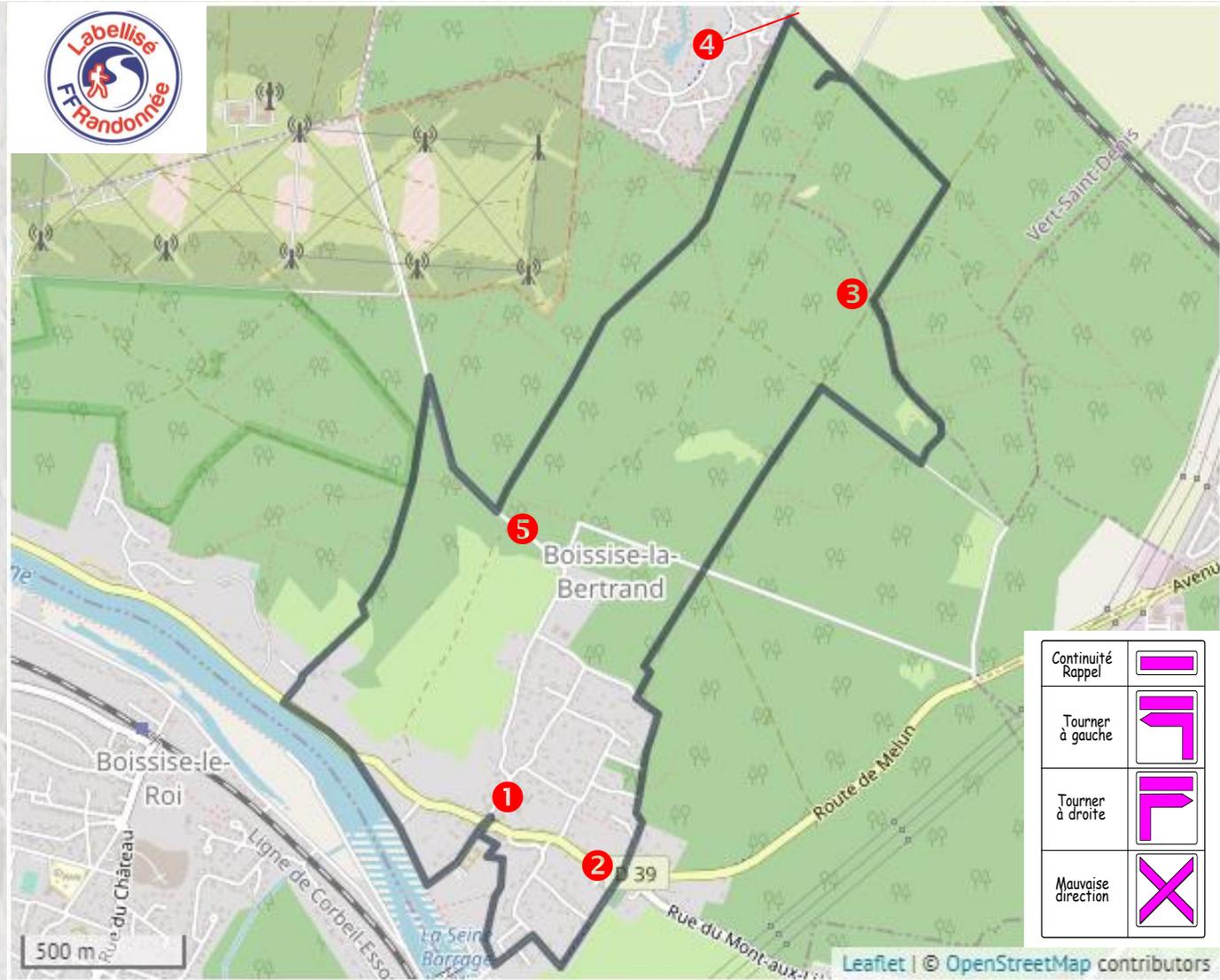
SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Mise à jour – Mars 2021

Boucle du Menhir du Grand Berger

- 1** Dos à l'entrée de la mairie traverser à gauche le rond-point (*prudence !*). Prendre la rue Pasteur sur 20m puis le chemin de gauche entre haie et grillage. Après un virage à droite, bifurquer à gauche et progresser au travers le parc boisé en empruntant le 2eme chemin à droite puis celui à gauche et enfin celui à droite.
Sorti du parc (*barrage des Vives Eaux à droite*), monter à gauche le chemin bitumé. Tourner à droite dans le chemin de Boissettes suivi du chemin aux Loups jusqu'au cimetière.
- 2** Franchir le rond-point (*prudence !*) pour aller en face. Laisser la rue des Clos à gauche et continuer sur un large chemin en sous-bois partiel. Garder la même direction. Parcourir sur 20m la rue qui prolonge le chemin et tourner à droite dans le sentier forestier. Contourner des ruines (ferme des Joies) et emprunter à droite l'allée. Couper la route. A la croisée des chemins, virer à droite puis à gauche à la suivante. Au carrefour de sentiers, prendre à gauche pour atteindre la grande allée.
- 3** Tourner à droite. Au carrefour, suivre le chemin de gauche jusqu'à dépasser des habitations à droite (lieu-dit du Gros Chêne) (*A gauche, au niveau de la barrière, possibilité de faire un aller-retour par une sente à peine marquée à gauche, pour se rendre au menhir du Grand Berger*). Longer la lisière du bois vers le lotissement.
- 4** Avant celui-ci, virer à gauche dans l'allée. Au carrefour très dégagé, prendre en face légèrement à droite le chemin herbeux.
- 5** Tourner à droite. Prendre le 2ème sentier à gauche. Au Hameau du Larré, descendre jusqu'à la route, la traverser et continuer à gauche. Poursuivre en bord de Seine par le chemin qui se prolonge par la rue des platanes. Quitter le bord de Seine par la rue Pasteur qui ramène au point de départ. **1**



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".